



Santé publique

Jeux d'argent et de hasard en France

Dynamique de croissance pour l'ensemble des activités

Selon une étude de l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT), près d'un Français sur deux, âgés de 18 ans ou plus, a joué à un jeu d'argent et de hasard au cours des douze derniers mois ; concernant les jeunes de 17 ans, c'est plus d'un quart ⁽¹⁾. En 2023, le montant de la dépense annuelle moyenne par adulte consacré aux jeux d'argent et de hasard a augmenté : elle atteint 249 euros contre 242 euros en 2022.

Le marché des jeux d'argent et de hasard enregistre un nouveau record en 2023 après un niveau d'activité en 2020 marqué par la crise sanitaire. L'activité de ce secteur est mesurée par le Produit brut des jeux (PBJ), correspondant au montant des mises totales duquel sont déduits les gains versés aux joueurs. Le PBJ s'élève à 13,4 milliards d'euros en 2023, soit une hausse de 3,5 % en un an.

Cinq formes de jeux autorisées

En France, il existe cinq formes de jeux légalement autorisées et exploitées : la loterie, les paris sportifs, les paris hippiques, le poker, ainsi que les machines à sous et jeux de table. La loterie (incluant les jeux de tirage et jeux de grattage en points de vente et en ligne) demeure le principal canal de distribution. En 2023, l'activité des jeux de loterie atteint 5,5 milliards d'euros, avec une croissance de + 0,2 % par rapport à 2022. Les jeux de casino occupent la deuxième place, représentant 20,2 % du marché, soit 2,7 milliards d'euros.

Trois catégories de jeux présentent une croissance de leur PBJ supérieure à 10 % entre 2022 et 2023. Le poker en ligne enregistre une hausse de 14,0 % ; les jeux de table augmentent de 11,5 % ; les clubs de jeux affichent une progression de 10,9 %.

Entre 2022 et 2023, le PBJ a augmenté de 452 millions d'euros, principalement grâce aux établissements de casino, en particulier les machines à sous qui représentent plus d'un tiers de cette croissance (+ 157 millions d'euros, soit 34,7 % de l'augmentation du PBJ sur un an). S'agissant des paris sportifs effectués en points de vente ou en ligne, ils contribuent pour près d'un tiers à la croissance de 2023 (+ 136 millions d'euros, soit 30 %).

Prise en charge des addictions comportementales

Les jeux d'argent et de hasard occupent une place significative dans le budget des loisirs des ménages. En raison de l'absence de données récentes, seules les informations sur la période 2021-2022 sont utilisées dans l'étude pour connaître la dépense des ménages. Ainsi, celle-ci représente 12 % de la dépense globale consacrée aux loisirs en 2022, contre 11,6 % en 2021.

Un nombre croissant de joueurs privilégient les offres sur Internet plutôt qu'en points de vente physique. En 2023, 68,7 % des mises en paris sportifs et 20 % des paris hippiques ont concerné le marché en ligne. La tendance s'observe également pour le jeu de loterie en ligne, qui représente 11,1 % des mises en 2022 et 12,3 % en 2023.



(1) – Vincent Eroukmanoff (Observatoire français des drogues et des tendances addictives), « Les jeux d'argent et de hasard en France en 2023 », *Notes de bilan* de juillet 2024 (10 pages).

Ces dernières années, il y a eu une hausse constante du nombre de personnes accompagnées pour des conduites addictives, telles que les jeux d'argent, la cyberaddiction et les troubles alimentaires légers. En 2021, 1,1 % des usa-

gers des Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (Csapa), soit un peu plus de 2 200 patients, ont été accompagnés pour des addictions liées aux jeux d'argent et de hasard.

Société

Naître en janvier... ou en décembre ? Voilà la question !

Dans *Insee Analyses* n° 96 de septembre 2024, Pauline Givord (Insee) rend compte d'une étude s'intéressant à l'impact de l'âge d'entrée à l'école sur les différentes mesures de compétences scolaires, sociales et émotionnelles ⁽²⁾. Cette question n'est pas anodine : les enfants n'entrent pas tous à l'école, ni au même âge, ni avec le même degré de maturité. Ainsi, en France, la date de rentrée scolaire en CP étant la même pour tous les enfants nés une même année civile, un élève né en janvier a presque un an de plus qu'un élève né en décembre, ce qui peut constituer un avantage en termes d'apprentissages.

L'enquête Pisa, menée par l'OCDE tous les trois ans, teste les compétences scolaires des élèves de 15 ans en lecture, mathématiques et sciences. D'après une analyse dans une quinzaine de pays (dont la France), les effets de l'âge à l'entrée à l'école sont durables ; en moyenne, être plus jeune d'un an à l'entrée à l'école baisse d'environ 20 points les performances à 15 ans en lecture, mathématiques et sciences.

En outre, dans plusieurs pays, être plus âgé à l'entrée à l'école diminue le risque de redoubler au cours de sa scolarité et d'être exposé au harcèlement. En moyenne, sur les seize pays étudiés, les élèves les plus âgés à l'entrée expriment un niveau plus élevé de compétences sociales et émotionnelles : « *Ils ont de plus grandes compétences relationnelles ; ils expriment ainsi un niveau plus élevé d'empathie, mais savent aussi mieux s'affirmer de manière positive (assertivité). Ils sont aussi plus motivés, et présentent des niveaux plus élevés de persévérance, de capacité à*

réguler leurs émotions et de résister au stress ». Ils sont plus nombreux à envisager de faire des études supérieures.

Bien entendu, d'autres facteurs peuvent avoir un impact sur les effets de l'âge d'entrée à l'école. Surtout, « *le constat de moindre réussite des élèves plus jeunes au début de leur scolarité correspond à des effets moyens, autour desquels se distribue une grande diversité de cas individuels. De très nombreux élèves entrés plus tôt que la moyenne à l'école (...) obtiennent de très bonnes performances aux tests et ont une relation positive à l'école* »...

Par ailleurs, ces constats effectués à 15 ans se prolongent-ils à l'âge adulte ? Selon l'auteure de l'article, des études montrent que des effets persistants du mois de naissance sur la réussite dépasse le cadre scolaire.

Ces études ont pu porter sur les footballeurs professionnels de l'équipe de France, les sénateurs aux États-Unis ou encore les dirigeants des grandes entreprises américaines. L'auteure mentionne qu'une « *réussite scolaire précoce crée une dynamique positive qui s'auto-alimente au fil de la scolarité* ».



La pensée hebdomadaire

« Du vélo électrique ou du smartphone qu'il faut tous les soirs veiller à recharger aux innombrables informations numériques qu'il est impératif de retrouver dans sa boîte mail, en passant par la gestion crispante des injonctions commerciales qui polluent en permanence les messageries du téléphone, l'esprit est accaparé par des tâches foncièrement ingrates qui ne nécessitent même plus de discuter avec quiconque. Comment après ça ne pas procrastiner ? Un mot qui d'ailleurs était bien moins usité au XX^e siècle qu'aujourd'hui et pour cause : on repoussait beaucoup moins au lendemain les choses à faire le jour même. Aujourd'hui, le présent semble embastillé dans des utilités aux effets avantageux mais parfaitement dérisoires si on considère que l'esprit a mieux à faire. »

Jean-Michel Djian, journaliste et écrivain, « La tyrannie du présent » (point de vue), *Ouest-France* du 13 septembre 2024.

Le mardi 3 décembre, dans le Sud-Mayenne Visite de bâtiments performants

Le Conseil départemental a mandaté le Réseau des collectivités (association Synergies) pour l'organisation d'un cycle de visites « Bâtiments performants ». Ce sera l'occasion de (re)découvrir des collectivités qui font le choix de la performance dans la construction et/ou la rénovation de leurs bâtiments publics en priorisant différents aspects techniques : performance énergétique, matériaux biosourcés, impact carbone, énergies renouvelables, réemploi, gestion intégrée des eaux pluviales, qualité de l'air...

Ce cycle traitera des questions suivantes : pourquoi s'engager dans la construction ou la rénovation d'un bâtiment performant ? Quelles sont les solutions techniques pour agir en faveur du climat lors de la rénovation ou la construction d'un bâtiment public ? Quels partenaires mobiliser pour réussir son projet ? Quels sont les exemples d'actions, essais, retours d'expériences, conseils à partager ?

Le premier circuit de visites est prévu le mardi 3 décembre, de 17 h 30 à 20 h 45, dans le Sud-Mayenne, avec le dojo à Château-Gontier-sur-Mayenne, la salle socioculturelle de Marigné-Peuton et la salle des fêtes de Bierné-les-Villages. Un covoiturage depuis Château-Gontier-sur-Mayenne est possible.

[Inscriptions](#)

